

Extrait de :

Yves Bertoncini et António Vitorino,
« Réformer la "gouvernance" européenne. Pour une fédération
d'Etats nations plus légitime et plus efficace ».

Études & Rapports n° 105, Notre Europe – Institut Jacques Delors,
septembre 2014.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE de Philippe de Schoutheete	6
RÉSUMÉ	9
INTRODUCTION	
QUELS CHANGEMENTS POLITIQUES ET INSTITUTIONNELS POUR L'UE ET L'UEM ?	18
1. Consolider l'Union politique, au-delà du traité de Lisbonne	21
1.1. Mieux légitimer l'exercice des compétences de l'UE	21
1.1.1. Briser le mythe des 80 % des lois d'origine communautaire	22
1.1.2. Mieux séparer le législatif et le réglementaire	24
1.1.3. Des normes communautaires moins intrusives	27
1.1.4. Le droit d'initiative législative : priorité aux citoyens	30
1.2. Un Parlement européen plus lisible	31
1.2.1. Des seuils majoritaires à abaisser	32
1.2.2. Plus de pouvoirs décisionnels, moins d'activités résolutoires	36
1.3. Un Conseil des ministres plus visible et plus efficace	38
1.3.1. Une transparence conforme à celle du Parlement européen en matière législative	39
1.3.2. Des présidences fixes plutôt qu'une présidence tournante	40
1.3.3. Des votes à la majorité qualifiée appelés à être plus nombreux	41

2.3.2. Une « sous-commission zone euro » au Parlement européen	68
2.3.3. Une véritable conférence interparlementaire de l'UEM	69
2.3.4. Une répartition fonctionnelle des tâches entre parlements	70
2.4. Organiser la différenciation autour de la zone euro	71
2.4.1. La coopération renforcée, outil privilégié pour la différenciation	71
2.4.2. Un budget et des normes pour la zone euro	72
CONCLUSION	
UN AJUSTEMENT PROGRESSIF DES PRATIQUES POLITIQUES ET DES TRAITÉS	74
BIBLIOGRAPHIE	75
SUR LES MÊMES THÈMES...	
AUTEURS	77